



SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 27 OCTOBRE 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 27 octobre 2025 à 17 h 30 à la salle de la FADOQ au 234, rue des Loisirs.

Conformément au *Code municipal du Québec*, les délibérations du conseil au cours de cette séance porteront uniquement sur les points suivants ;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (RELATIVE À L'ORDRE DU JOUR)
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Embauches au poste de surveillant de patinoire pour la saison 2025-2026
 - 6.2. Correction rés. 2025-09-135_Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028
7. POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
9. TRAVAUX PUBLICS
10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE
11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE
12. VARIA
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE
 - 14.1. Levée de la séance

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à dg@sherr.ca.

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 21^e jour du mois d'octobre 2025.

Clément Costanza,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 21^e jour du mois d'octobre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 21^e jour du mois d'octobre 2025.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier